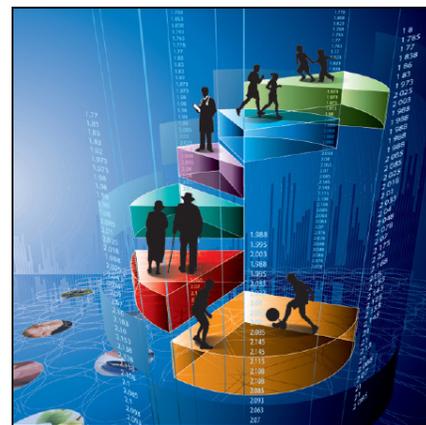


## Rapports sur la santé

# L'insécurité alimentaire des ménages au Canada au début de la pandémie de COVID-19

par Jane Y. Polsky et Didier Garriguet

Date de diffusion : le 16 Février 2022  
Date de correction : le 18 Février 2022



---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

### Avis de correction

Dans l'article « L'insécurité alimentaire des ménages au Canada au début de la pandémie de COVID-19 » publié le 16 février 2022, des erreurs ont été trouvées dans la figure 2 et le tableau 1.

Les corrections suivantes ont été apportées :

Dans la figure 2, les provinces de Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse ont été inversées.

Dans le tableau 1 le symbole qui signifie un valeur significativement différente par rapport à la catégorie d'état de sécurité alimentaire des ménages correspondante en 2017-2018 ( $p < 0,05$ ) a été enlevé du numéro pour l'estimation de l'Insécurité grave pour le groupe d'âge de 18 à 34 ans.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# L'insécurité alimentaire des ménages au Canada au début de la pandémie de COVID-19

par Jane Y. Polsky et Didier Garriguet

DOI: <https://www.doi.org/10.25318/82-003-x202200200002-fra>

## RÉSUMÉ

### Contexte

L'insécurité alimentaire liée à un revenu insuffisant est un déterminant important de la santé. On ne sait pas si la pandémie de COVID-19 a exacerbé les niveaux d'insécurité alimentaire au Canada, en particulier parmi les groupes vulnérables. Cette étude a permis d'estimer la proportion de Canadiens qui déclarent avoir connu de l'insécurité alimentaire dans leur ménage au cours des six à neuf mois suivant le début de la pandémie, ainsi que de faire des comparaisons avec les niveaux prépandémiques.

### Données et méthodes

Les données sur l'état de sécurité alimentaire des ménages pendant la pandémie proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) transversale menée auprès de la population de septembre à décembre 2020. Les analyses ont été effectuées en fonction de 26 831 répondants âgés de 12 ans et plus résidant dans les 10 provinces. Le module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages a été utilisé pour classer l'état de sécurité alimentaire des répondants au cours des 12 mois précédents comme étant adéquat ou marginalement, modérément ou extrêmement précaire. Le pourcentage de Canadiens qui déclarent avoir connu de l'insécurité alimentaire dans leur ménage a été estimé pour l'ensemble de la population et pour divers groupes sociodémographiques. Des tests T ont été utilisés pour établir des comparaisons avec les taux prépandémiques de l'ESCC de 2017-2018.

### Résultats

À l'automne 2020, 9,6 % des Canadiens ont déclaré avoir connu un certain niveau d'insécurité alimentaire dans leur ménage au cours des 12 mois précédents l'enquête, ce qui est inférieur à l'estimation de 12,6 % de 2017-2018. Les estimations globales étaient également plus faibles à l'automne 2020 lorsqu'examinées à l'intérieur des niveaux d'insécurité alimentaire des ménages (c.-à-d. marginale, modérée ou grave). Le pourcentage de Canadiens qui déclarent avoir connu de l'insécurité alimentaire au sein de leur ménage est demeuré inchangé ou était inférieur par rapport à 2017-2018 parmi les groupes sociodémographiques vulnérables à l'insécurité alimentaire liée au revenu, y compris les locataires et les personnes ayant un faible niveau de scolarité.

### Interprétation

Lors de la deuxième vague de la pandémie de COVID-19 à l'automne 2020, environ 1 Canadien sur 10 âgé de 12 ans et plus a déclaré avoir connu de l'insécurité alimentaire dans son ménage au cours des 12 mois précédents. Cette proportion était plus faible par rapport à 2017-2018, tant dans l'ensemble que parmi plusieurs groupes plus à risque de souffrir d'insécurité alimentaire. Il sera toujours important de surveiller l'insécurité alimentaire des ménages pendant la pandémie de COVID-19 et au cours des années de reprise qui s'annoncent.

### Mots-clés

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, insécurité alimentaire, sécurité alimentaire, pandémie de COVID-19, inégalités

## AUTEURS

Jane Y. Polsky et Didier Garriguet travaillent à la Division de l'analyse de la santé de Statistique Canada, à Ottawa.

### ***Ce que l'on sait déjà sur le sujet ?***

- L'insécurité alimentaire des ménages est un déterminant bien établi de la santé et est étroitement liée aux difficultés financières.
- La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions profondes sur la situation financière de millions de Canadiens.
- On ne sait pas trop si elle a exacerbé les niveaux d'insécurité alimentaire des ménages au Canada pendant la pandémie, particulièrement parmi les groupes vulnérables.

### ***Ce qu'apporte l'étude ?***

- Lors de la deuxième vague de la pandémie de COVID-19 à l'automne 2020, environ 1 Canadien sur 10 (9,6 %) âgé de 12 ans et plus vivant dans les 10 provinces a déclaré avoir connu de l'insécurité alimentaire dans son ménage au cours des 12 mois précédents.
- Cette proportion était inférieure à celle d'environ un Canadien sur huit (12,6 %) qui a déclaré une expérience semblable au cours de la période prépandémique de 2017-2018.
- Parmi les groupes sociodémographiques vulnérables à l'insécurité alimentaire liée au revenu, y compris les locataires et les personnes ayant un faible niveau de scolarité, la proportion de personnes vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire est demeurée inchangée ou était inférieure à l'automne 2020 par rapport à 2017-2018.

L'insécurité alimentaire, ou un accès incertain ou inadéquat à la nourriture en raison de contraintes financières, est un puissant déterminant de la santé au Canada et dans d'autres pays à revenu élevé<sup>1-3</sup>. L'insécurité alimentaire s'est révélée constamment associée à un éventail de problèmes de santé physique et mentale, ainsi qu'à l'augmentation des coûts des soins de santé pour les adultes<sup>3-9</sup>. Certains groupes y sont plus vulnérables, y compris les ménages avec enfants, les familles monoparentales et les personnes dont la principale source de revenu est l'aide gouvernementale<sup>10-12</sup>. En 2017-2018, la dernière fois où l'état de sécurité alimentaire des ménages a été évalué à l'échelle nationale dans le cadre de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 12,7 % des ménages canadiens, ou 1,8 million de ménages, ont déclaré avoir connu un certain niveau d'insécurité alimentaire au cours des 12 mois précédents<sup>11</sup>.

Depuis la mi-mars 2020, lorsque l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la nouvelle maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) était une pandémie, des millions de Canadiens ont dû faire face à de l'incertitude financière, car les mesures de santé publique ont entraîné la fermeture des lieux de travail et des entreprises afin de limiter la propagation du virus. Cela a suscité des préoccupations immédiates au sujet de l'augmentation possible des niveaux d'insécurité alimentaire ainsi que de la hausse de la demande dans les banques alimentaires et auprès d'autres organismes caritatifs alimentaires<sup>13,14</sup>. Peu après le début de la pandémie, le gouvernement canadien a commencé à adopter une série de mesures d'aide financière pour les particuliers, les ménages et les entreprises touchés par l'arrêt économique<sup>15</sup>. En 2020 puis de nouveau en 2021, le gouvernement fédéral a également alloué un financement d'urgence aux organismes nationaux d'aide alimentaire afin d'améliorer l'accès à la nourriture pour les personnes qui connaissent de l'insécurité alimentaire au Canada en raison de la pandémie<sup>16,17</sup>.

Il reste à déterminer si la pandémie de COVID-19 a exacerbé les niveaux d'insécurité alimentaire des ménages au Canada à divers moments pendant la pandémie, particulièrement parmi les groupes vulnérables. Dans le cadre d'une enquête en ligne menée à l'échelle nationale pendant la première période pandémique (mai 2020), on a estimé que près d'un Canadien sur sept (14,6 %) avait déclaré avoir vécu de l'insécurité alimentaire dans son ménage au cours des 30 jours précédents<sup>18</sup>. Des taux plus élevés ont été documentés parmi les Canadiens vivant dans un ménage avec enfants et parmi ceux qui étaient absents du travail en raison de la COVID-19 au cours de la semaine précédente. Toutefois, la capacité de comparaison avec les niveaux prépandémiques était très limitée en raison de différences dans les plans d'enquête, les bases de sondage et les échelles utilisées pour mesurer l'insécurité alimentaire des ménages.

Après l'interruption des activités en raison de la pandémie à la mi-mars 2020, l'ESCC a repris la collecte des données de septembre à décembre. L'enquête a administré le module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages de 18 questions, une échelle couramment utilisée pour surveiller l'insécurité alimentaire des ménages au Canada<sup>1</sup>, auprès de répondants des 10 provinces. Les données de cette enquête fournissent, pour la première fois, une occasion d'estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages dans les 10 provinces pendant la pandémie de COVID-19 et de faire de solides comparaisons avec les taux prépandémiques. Les objectifs de la présente étude consistaient donc à estimer la proportion de Canadiens qui déclarent avoir connu de l'insécurité alimentaire dans leur ménage six à neuf mois après le début de la pandémie pour l'ensemble de la population et pour divers sous-groupes sociodémographiques, ainsi qu'à fournir des comparaisons avec les niveaux prépandémiques.

## Méthodes

### Sources des données

Cette étude s'appuie principalement sur deux cycles de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) pour estimer les taux d'insécurité alimentaire pré-pandémique et pandémique, soit la composante annuelle du cycle 2017-2018 (avant la pandémie)<sup>19</sup> et le cycle de septembre à décembre de l'automne 2020 (pendant la deuxième vague de la pandémie ; fichier infra-annuel avec le suréchantillon de l'Enquête canadienne sur la santé des aînés)<sup>20</sup>. Étant donné que seules les données pour les 10 provinces canadiennes étaient disponibles pour le cycle de 2020, seules les données provinciales de l'ensemble de données de 2017-2018 ont été incluses dans la présente étude. De plus, le cycle de l'ESCC de 2019 contenait des données sur l'état de sécurité alimentaire des ménages pour toutes les provinces à l'exception de la Colombie-Britannique (qui s'était retirée du module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages), et n'a servi qu'à produire des estimations à l'échelle provinciale.

L'ESCC transversale recueille des renseignements sur l'état de santé, l'utilisation des soins de santé et les déterminants de la santé pour la population canadienne âgée de 12 ans et plus. Sont exclues de sa portée les personnes vivant dans les réserves et les autres établissements autochtones dans les provinces, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, les jeunes de 12 à 17 ans vivant dans un foyer d'accueil, la population institutionnalisée et les résidents de certaines régions éloignées. Ensemble, ces exclusions représentent moins de 3 % de la population canadienne âgée de 12 ans et plus.

Des intervieweurs formés ont effectué les interviews de l'ESCC à l'aide d'un logiciel d'interview assistée par ordinateur. Pour le cycle de 2017-2018, 87,2 % des interviews ont été menées par téléphone et 12,1 % en personne<sup>19</sup>. Pour le cycle d'automne 2020, toutes les interviews ont été menées par téléphone<sup>20</sup>. Lorsque le répondant sélectionné était âgé de 12 à 17 ans, on a demandé une personne mieux renseignée dans le ménage de répondre à des questions sur le revenu du ménage et la sécurité alimentaire. Le taux de réponse global était de 60,8 % pour le cycle de 2017-2018 et de 24,6 % pour le cycle de l'automne 2020. Après la suppression de 1 697 observations comportant des valeurs manquantes sur l'état de sécurité alimentaire des ménages, l'échantillon analytique final pour le cycle pré-pandémique s'élevait à 109 332 répondants, représentant plus de 30,5 millions de Canadiens vivant dans les 10 provinces. Pour le cycle de l'automne 2020, après la suppression de 442 enregistrements comportant des valeurs manquantes, l'échantillon analytique s'élevait à 26 831 répondants, soit près de 31,8 millions de Canadiens.

## Définitions

### État de sécurité alimentaire des ménages

L'état de sécurité alimentaire des ménages a été évalué à l'aide du module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM), une échelle de gravité de l'insécurité alimentaire normalisée et validée comportant 18 éléments et incluse dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) depuis 2005<sup>1</sup>. Les questions saisissent les expériences d'insécurité alimentaire vécues au cours des 12 mois précédents l'enquête et vont de la préoccupation de manquer de nourriture avant qu'il y ait de l'argent pour en acheter d'autre à la réduction des portions des repas ou au fait de sauter des repas, en passant par une journée complète sans manger. Le libellé complet de chaque question demande explicitement si les conditions étaient « parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour se procurer de la nourriture ». Les réponses ont été codées à l'aide d'une méthodologie précédemment publiée<sup>21</sup> pour saisir quatre types de situations :

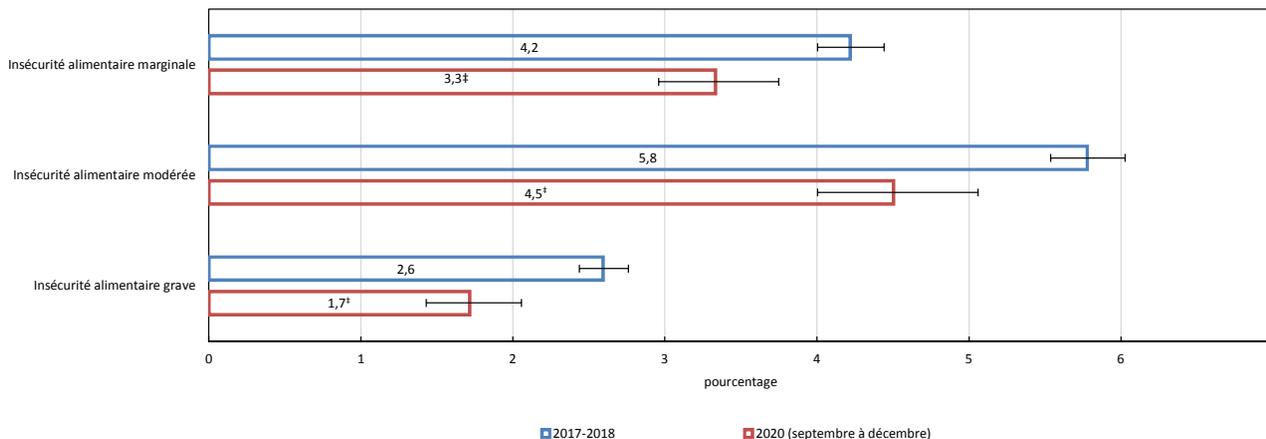
- Sécurité alimentaire : rien n'indique que l'accès à la nourriture lié au revenu soit difficile.
- Insécurité alimentaire marginale : exactement une indication de difficulté d'accès à la nourriture lié au revenu, comme l'inquiétude de manquer de nourriture ou un choix alimentaire limité.
- Insécurité alimentaire modérée : signe de compromis en matière de qualité et/ou de quantité de nourriture consommée.
- Insécurité alimentaire grave : signe de consommation alimentaire réduite et d'habitudes alimentaires perturbées.

Pour les analyses utilisant une version binaire de l'état de sécurité alimentaire (c.-à-d. sécurité alimentaire ou insécurité alimentaire), l'insécurité alimentaire a été définie comme marginale, modérée ou grave.

### Renseignements sociodémographiques

Étant donné que le MESAM évalue l'état de sécurité alimentaire de l'ensemble du ménage, la présente analyse porte principalement sur les caractéristiques sociodémographiques au niveau du ménage, dont la composition du ménage (les enfants étant définis comme étant âgés de moins de 18 ans), le plus haut niveau de scolarité atteint parmi tous les membres du ménage, le statut de propriétaire du logement, la province de résidence et l'urbanité (centre de population ou résidence rurale). Le revenu du ménage avant impôt et la principale source de revenu du ménage ont été déterminés pour l'année civile précédente (p. ex., en 2020, les répondants ont déclaré leur revenu en 2019). Pour améliorer la qualité des données sur le revenu, le revenu des ménages a été calculé à partir de données fiscales couplées ou imputé par Statistique Canada pour 83,4 % des répondants de l'ESCC de 2017-2018 et 96,6 % à l'automne

**Figure 1**  
**Pourcentage de Canadiens âgés de 12 ans et plus qui déclarent l'expérience d'insécurité alimentaire dans leur ménage, Canada à l'exclusion des territoires, 2017-2018 et 2020 (septembre à décembre)**



<sup>†</sup> valeur significativement différente par rapport à 2017-2018 (p<0,001)

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017-2018 et 2020 (septembre à décembre).

2020. Le revenu du ménage a été divisé par la racine carrée du nombre de membres du ménage pour tenir compte de sa taille<sup>12</sup>. L'identité autochtone (Première Nation, Métis, Inuk ou Inuit), l'appartenance à une minorité visible et le statut d'immigrant ont été déterminés au niveau du répondant. Le concept de « minorité visible » est fondé sur la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, qui définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Le nombre d'années écoulées depuis l'immigration a été déterminé seulement pour les immigrants reçus et a été utilisé pour classer les immigrants récents (moins de cinq ans) et les immigrants de longue date (cinq ans ou plus) au Canada. Tous les autres immigrants (p. ex., les résidents non permanents) ont été classés dans une catégorie distincte.

### Activité sur le marché du travail

Dans les cycles de 2017-2018 et de septembre à décembre 2020, les répondants âgés de 15 à 75 ans ont été interrogés sur leur activité sur le marché du travail au cours de la semaine précédant l'interview. On a également demandé aux répondants occupant un emploi et à ceux travaillant à leur compte qui faisaient partie de la population active de préciser le type d'entreprise, d'industrie ou de service. Ces réponses ont été codées au groupe selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017 au niveau à deux chiffres. Le groupe n'était pas disponible pour les répondants qui ont indiqué qu'ils occupaient un emploi au cours de la semaine précédente, mais étaient absents en raison d'un licenciement temporaire ou saisonnier, ou parce que leur emploi était occasionnel et qu'il n'y avait pas d'heures. De plus, seuls les répondants de l'ESCC à l'automne 2020 ont dû indiquer s'ils travaillaient à domicile par mesure de précaution contre la COVID-19. L'estimation des niveaux d'insécurité alimentaire selon la situation de travail à domicile à l'automne 2020 se

limitait aux répondants qui exerçaient un emploi ou travaillaient pour une entreprise au cours de la semaine précédente (8 868 répondants, représentant 16,7 millions de Canadiens).

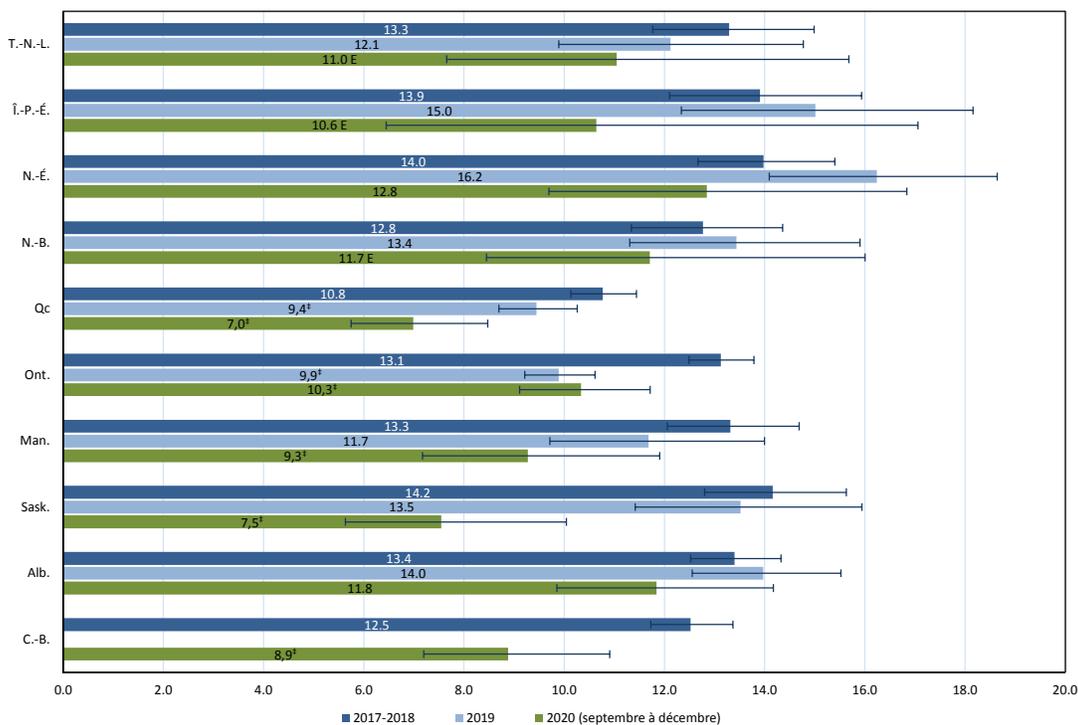
### Techniques d'analyse

Des fréquences pondérées et des tableaux croisés ont été générés pour examiner le pourcentage de Canadiens qui déclarent des expériences de sécurité ou d'insécurité alimentaire dans les ménages en général et par province et caractéristiques sociodémographiques. Des tests T ont été effectués pour vérifier les différences entre ce qui se passait avant et pendant la pandémie. Toutes les analyses ont appliqué des facteurs de pondération d'enquête pour tenir compte du plan d'échantillonnage complexe et de la probabilité de non-réponse, ainsi que pour maintenir la représentativité de la population. Les présentes analyses ont appliqué des facteurs de pondération au niveau de la personne pour refléter le nombre de Canadiens âgés de 12 ans et plus qui ont déclaré des expériences de sécurité ou d'insécurité alimentaire dans leur ménage. Les poids bootstrap fournis avec chaque cycle d'enquête ont été utilisés pour calculer des erreurs-types et des coefficients de variation fiables. Toutes les analyses ont été effectuées dans SAS 9.4 et dans la version 11.0 exécutable SAS de SUDAAN. L'importance statistique a été évaluée à un seuil de signification de 0,05.

### Résultats

Avant la pandémie de COVID-19, en 2017-2018, 87,4 % (intervalle de confiance [IC] à 95 % : de 87,1 % à 87,8 %) des Canadiens âgés de 12 ans et plus vivaient dans un ménage classé, selon le module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM), comme étant en situation de sécurité alimentaire au cours des 12 mois précédents. Six à neuf mois

**Figure 2**  
 Pourcentage de Canadiens âgés de 12 ans et plus qui déclarent avoir connu de l'insécurité alimentaire dans leur ménage, par province, Canada à l'exclusion des territoires, 2017-2018, 2019 et 2020 (septembre à décembre)



E à utiliser avec prudence  
<sup>†</sup> valeur significativement différente par rapport à 2017-2018 (p<0,05)  
 Notes : L'insécurité alimentaire des ménages au cours des 12 mois précédents l'enquête a été définie comme étant marginale, modérée ou grave.  
 L'insécurité alimentaire des ménages n'a pas été mesurée pour la Colombie-Britannique en 2019.  
 Sources : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 201-2018, 2019 et 2020 (septembre à décembre).

après le début de la pandémie, à l'automne 2020, cette proportion est passée à 90,4 % (IC à 95 % : de 89,7 % à 91,1 %; valeur de p pour la comparaison < 0,0001). À l'inverse, la proportion de Canadiens vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire a diminué, passant de 12,6 % (IC à 95 % : de 12,2 % à 12,9 %) avant la pandémie à 9,6 % (IC à 95 % : de 8,9 % à 10,3 %; p < 0,0001) pendant celle-ci. Cette diminution était significative pour chaque catégorie d'insécurité alimentaire (c.-à-d. marginale, modérée ou grave) dans l'ensemble de la population (figure 1).

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2019 a administré le MESAM auprès de répondants de toutes les provinces sauf la Colombie-Britannique, ce qui a permis de produire des estimations pour neuf provinces pour l'année précédant la pandémie, en plus des principales estimations pré-pandémiques (2017-2018) et des estimations correspondant à la période de la pandémie (figure 2). En 2019, la proportion de Canadiens déclarant avoir connu de l'insécurité alimentaire dans leur ménage, par province, est demeurée en grande partie inchangée par rapport à 2017-2018. Les exceptions étaient l'Ontario et le Québec, où les taux ont diminué, particulièrement en Ontario (de 13,1 % en 2017-2018 à 9,9 % en 2019). Une comparaison des estimations de 2017-2018 avec celles de l'automne 2020 pour les 10 provinces a

révélé des diminutions significatives de la proportion de Canadiens vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire dans cinq provinces (Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique).

Le tableau 1 présente la répartition des Canadiens selon les caractéristiques sociodémographiques et l'état de sécurité alimentaire des ménages. Tant avant que pendant la pandémie, les personnes qui ont déclaré un niveau plus élevé d'insécurité alimentaire dans leur ménage étaient les jeunes, les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires, celles vivant dans un ménage monoparental, celles vivant dans un ménage qui compte sur l'aide sociale ou l'assurance-emploi comme principale source de revenus, les personnes qui louent leur logement plutôt que d'en être propriétaire et les personnes qui s'identifient comme Autochtones ou Noirs. Comparativement à la période pré-pandémique, les niveaux d'insécurité alimentaire des ménages à l'automne 2020 étaient un peu plus faibles chez plusieurs groupes vulnérables, y compris les personnes ayant une identité autochtone, les ménages avec enfants, les ménages monoparentaux, les locataires et les personnes ayant un faible niveau de scolarité. Par exemple, parmi les personnes vivant dans un ménage sans diplôme d'études secondaires, la proportion de personnes classées comme étant en situation de sécurité alimentaire a augmenté de façon significative, passant

de 78,8 % en 2017-2018 à 85,2 % pendant la pandémie, tandis que la proportion de personnes classées comme étant en situation d'insécurité alimentaire modérée a diminué, passant de 9,5 % à 5,9 %. On a observé peu ou pas de changements significatifs dans l'état de sécurité alimentaire des ménages pour les personnes appartenant à des groupes désignés comme

Tableau 1

Pourcentage de Canadiens âgés de 12 ans et plus selon l'état d'insécurité alimentaire du ménage<sup>a</sup>, Canada à l'exclusion des territoires, 2017-2018 et 2020 (septembre à décembre)

	2017-2018											
	Sécurité alimentaire			Insécurité marginale			Insécurité modérée			Insécurité grave		
	Estimation	Intervalle de confiance à 95 % de à		Estimation	Intervalle de confiance à 95 % de à		Estimation	Intervalle de confiance à 95 % de à		Estimation	Intervalle de confiance à 95 % de à	
<b>Sexe (%)</b>												
Homme	88,8	88,3	89,3	3,8	3,5	4,1	5,0	4,7	5,4	2,3	2,1	2,6
Femme	86,0	85,5	86,5	4,6	4,3	5,0	6,5	6,2	6,9	2,8	2,6	3,1
<b>Groupe d'âge (%)</b>												
De 12 à 17 ans	79,4	78,0	80,7	7,3	6,5	8,3	10,0	9,0	11,1	3,3	2,8	3,9
De 18 à 34 ans	84,4	83,6	85,2	5,3	4,8	5,8	7,1	6,5	7,7	3,3	2,9	3,6
De 35 à 49 ans	85,6	84,8	86,4	4,6	4,1	5,0	6,9	6,3	7,4	3,0	2,7	3,3
De 50 à 64 ans	89,4	88,8	90,0	3,2	2,8	3,7	4,8	4,3	5,3	2,6	2,3	2,9
65 ans et plus	94,1	93,6	94,5	2,5	2,2	2,8	2,5	2,2	2,8	1,0	0,8	1,2
<b>Identifié autochtone (%)</b>												
Oui	72,8	70,8	74,6	5,2	4,5	6,2	13,3	11,9	14,8	8,7	7,5	10,1
Non	88,0	87,7	88,4	4,2	3,9	4,4	5,5	5,2	5,7	2,3	2,2	2,5
<b>Appartenance à une minorité visible (%)</b>												
Sud-Asiatique	84,1	81,9	86,2	6,7	5,3	8,5	7,9	6,4	9,7	1,2 <sup>E</sup>	0,7	2,1
Chinois	93,9	92,5	95,1	2,8	2,2	3,7	2,9 <sup>E</sup>	2,2	4,0	X	X	X
Noir	70,8	67,2	74,2	6,3	4,8	8,2	16,0	13,5	19,0	6,9	5,2	8,9
Philippin	77,1	72,9	80,8	11,3	8,6	14,8	10,2	8,0	13,0	X	X	X
Latino-Américain	78,0	73,9	81,7	8,8	6,5	11,7	9,2 <sup>E</sup>	6,8	12,4	4,0 <sup>E</sup>	2,6	6,0
Arabe	79,7	75,1	83,6	6,2 <sup>E</sup>	4,2	9,1	12,1 <sup>E</sup>	9,0	16,3	1,9 <sup>E</sup>	1,0	3,6
Asiatique du Sud-Est	87,8	83,8	91,0	4,6 <sup>E</sup>	2,8	7,6	6,6 <sup>E</sup>	4,4	10,0	X	X	X
Asiatique occidentale	77,1	69,7	83,2	5,6 <sup>E</sup>	2,9	10,7	11,9 <sup>E</sup>	7,5	18,3	X	X	X
Coréen	92,5	87,4	95,6	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Japonais	85,4	76,5	91,3	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Autres minorités visibles	83,9	80,0	87,3	8,4 <sup>E</sup>	5,6	12,3	6,0 <sup>E</sup>	4,4	8,1	1,7 <sup>E</sup>	1,0	2,9
Minorités visibles multiples	86,6	84,1	88,7	4,4 <sup>E</sup>	3,2	6,0	6,6	5,2	8,4	2,4 <sup>E</sup>	1,6	3,7
Personne n'étant pas d'une minorité visible (blanche)	89,4	89,1	89,7	3,5	3,3	3,8	4,6	4,4	4,9	2,4	2,3	2,6
<b>Statut d'immigrant (%)</b>												
Non immigrant	88,1	87,8	88,5	3,8	3,6	4,0	5,2	5,0	5,5	2,9	2,7	3,1
Immigrant récent (moins de cinq ans)	81,3	78,6	83,8	6,0	4,7	7,5	11,4	9,3	13,9	1,3 <sup>E</sup>	0,8	2,1
Immigrant de longue date (cinq ans ou plus)	86,4	85,5	87,3	5,3	4,7	6,0	6,5	5,9	7,2	1,8	1,5	2,1
Immigrant, autre	83,0	79,9	85,7	6,1 <sup>E</sup>	4,5	8,4	8,7	6,8	11,0	2,2 <sup>E</sup>	1,4	3,6
<b>Type de ménage (%)</b>												
Personne seule, vivant seule ou avec d'autres	82,5	81,7	83,3	4,7	4,3	5,2	7,2	6,7	7,7	5,5	5,1	6,0
Couple sans enfants	93,7	93,2	94,1	2,6	2,3	2,8	2,5	2,2	2,7	1,3	1,1	1,5
Couple avec enfants	86,9	86,2	87,5	4,9	4,5	5,3	6,7	6,2	7,2	1,5	1,3	1,8
Parent seul	67,5	65,5	69,5	8,3	7,3	9,5	16,6	15,1	18,2	7,5	6,6	8,6
Autre	89,3	88,3	90,2	4,0	3,4	4,7	4,9	4,3	5,6	1,9	1,5	2,2
<b>Niveau de scolarité du ménage (%)</b>												
Sans diplôme d'études secondaires	78,8	77,2	80,2	5,3	4,6	6,2	9,5	8,5	10,6	6,4	5,5	7,5
Diplôme d'études secondaires	81,1	80,0	82,1	5,5	4,9	6,1	8,9	8,1	9,7	4,5	4,1	5,0
Certificat ou diplôme	86,0	85,4	86,6	4,8	4,5	5,1	6,4	6,0	6,8	2,8	2,6	3,1
Baccalauréat ou grade supérieur	92,4	91,9	92,9	3,1	2,7	3,4	3,4	3,1	3,8	1,1	1,0	1,3
Manquant	84,6	82,6	86,4	4,5	3,6	5,8	7,6	6,2	9,3	3,3	2,6	4,1
<b>Revenu moyen du ménage<sup>b</sup> (\$ ± ET)</b>	71 210	± 673	...	48 796	± 2 736	...	34 288	± 533	...	31 526	± 3 225	...
<b>Principale source de revenu du ménage (%)</b>												
Salaires, traitements, travail autonome	88,1	87,7	88,5	4,4	4,2	4,7	5,5	5,3	5,8	1,9	1,8	2,1
Revenu de personne âgée	93,7	93,1	94,2	2,2	1,9	2,6	2,7	2,4	3,0	1,4	1,2	1,7
Assurance-emploi, indemnisation des accidents du travail	68,0	62,9	72,7	6,6 <sup>E</sup>	4,4	9,7	14,7	11,2	19,0	10,7	8,4	13,7
Assistance sociale	40,9	37,7	44,2	9,3	7,6	11,3	26,1	23,5	28,9	23,7	21,1	26,5
Autre ou nul	79,4	76,8	81,7	5,6	4,5	7,0	9,5	8,0	11,1	5,6 <sup>E</sup>	4,0	7,7
Manquant	86,7	84,6	88,5	3,8 <sup>E</sup>	2,8	5,1	6,3	5,0	7,9	3,2	2,5	4,1
<b>Mode d'occupation du logement (%)</b>												
Propriétaire	92,3	91,9	92,6	3,3	3,1	3,5	3,4	3,2	3,6	1,0	0,9	1,1
Locataire	74,3	73,4	75,2	6,7	6,2	7,2	12,2	11,5	12,8	6,8	6,4	7,4
<b>Région de résidence (%)</b>												
Provinces de l'Atlantique	86,6	85,7	87,4	4,1	3,7	4,6	6,3	5,8	6,9	3,0	2,6	3,4
Québec	89,2	88,6	89,9	3,8	3,5	4,2	5,1	4,6	5,6	1,8	1,6	2,1
Ontario	86,9	86,2	87,5	4,6	4,2	5,0	5,7	5,3	6,2	2,8	2,5	3,1
Provinces des Prairies	86,5	85,8	87,2	4,1	3,7	4,5	6,6	6,1	7,1	2,8	2,5	3,1
Colombie-Britannique	87,5	86,6	88,3	4,0	3,5	4,6	5,7	5,1	6,3	2,8	2,5	3,2
<b>Urbanité (%)</b>												
Centre de population	86,9	86,5	87,3	4,4	4,1	4,6	6,1	5,8	6,3	2,7	2,5	2,9
Région rurale	89,9	89,4	90,5	3,5	3,2	3,8	4,5	4,1	4,9	2,1	1,9	2,4

... n'ayant pas lieu de figurer

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

± valeur significativement différente par rapport à la catégorie d'état de sécurité alimentaire des ménages correspondante en 2017-2018 (p<0,05)

<sup>a</sup> La sécurité alimentaire des ménages au cours des 12 mois précédents a été évaluée à l'aide du module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages.

<sup>b</sup> Le revenu du ménage (avant impôt) a été adapté en fonction de la taille du ménage.

Note : ET = erreur-type.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017-2018 et 2020 (septembre à décembre).

Tableau 1

Pourcentage de Canadiens âgés de 12 ans et plus selon l'état d'insécurité alimentaire du ménage<sup>a</sup>, Canada à l'exclusion des territoires, 2017-2018 et 2020 (septembre à décembre) (continue)

	2020 (septembre à décembre)											
	Sécurité alimentaire			Insécurité marginale			Insécurité modérée			Insécurité grave		
	Estimation	Intervalle de confiance à 95 % de à		Estimation	Intervalle de confiance à 95 % de à		Estimation	Intervalle de confiance à 95 % de à		Estimation	Intervalle de confiance à 95 % de à	
<b>Sexe (%)</b>												
Homme	91.2 ‡	90.1	92.2	3.2	2.7	3.9	4.3	3.5	5.2	1.3 ‡	1.0	1.7
Femme	89.8 ‡	88.7	90.7	3.4 ‡	2.9	4.0	4.7 ‡	4.0	5.5	2.1 ‡	1.6	2.7
<b>Groupe d'âge (%)</b>												
De 12 à 17 ans	84.2 ‡	81.5	86.6	6.7	5.1	8.7	7.2 ‡	5.6	9.1	2.0 ±E	1.2	3.2
De 18 à 34 ans	87.8 ‡	85.7	89.7	3.5 ‡	2.7	4.5	6.2	4.9	7.8	2.5 E	1.7	3.6
De 35 à 49 ans	89.4 ‡	87.8	90.7	3.9	3.0	5.0	4.9 ‡	3.9	6.1	1.9 ±E	1.3	2.5
De 50 à 64 ans	91.4 ‡	89.9	92.6	3.2	2.5	4.2	3.6	2.7	4.8	1.8 ±E	1.3	2.4
65 ans et plus	96.1 ‡	95.5	96.6	1.5 ‡	1.2	1.8	2.0	1.6	2.5	0.5 ±E	0.3	0.6
<b>Identité autochtone (%)</b>												
Oui	81.8 ‡	77.0	85.7	2.9 ±E	1.8	4.9	8.5 ±E	5.8	12.4	6.8 E	4.3	10.4
Non	90.8 ‡	90.0	91.5	3.3 ‡	3.0	3.8	4.3 ‡	3.8	4.9	1.5 ‡	1.3	1.9
<b>Appartenance à une minorité visible (%)</b>												
Sud-Asiatique	86.2	81.0	90.1	6.3 E	4.1	9.8	6.8 E	3.7	11.9	X	X	X
Chinois	90.4	85.7	93.7	5.7 E	3.2	10.0	3.7 E	2.0	6.8	X	X	X
Noir	76.0	69.2	81.6	5.8 E	3.4	9.7	15.5 E	10.8	21.7	X	X	X
Philippin	74.7	65.2	82.3	8.3 E	4.8	13.9	16.8 E	10.4	26.0	X	X	X
Latino-Américain	83.8	71.6	91.4	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arabe	75.5	62.5	85.1	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Asiatique du Sud-Est	82.4	68.9	90.8	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Asiatique occidental	79.3	61.3	90.2	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Coréen	82.5	59.2	93.8	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Japonais	93.7	78.9	98.3	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Autres minorités visibles	92.9	55.7	99.3	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Minorités visibles multiples	97.5 ‡	89.7	99.4	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Personne n'étant pas d'une minorité visible (blanche)	93.0 ‡	92.3	93.6	2.6 ‡	2.2	3.0	2.9 ‡	2.5	3.3	1.6 ‡	1.3	1.9
<b>Statut d'immigrant (%)</b>												
Non immigrant	91.7 ‡	90.92	92.38	2.8 ‡	2.5	3.3	3.7 ‡	3.2	4.3	1.8 ‡	1.5	2.1
Immigrant récent (moins de cinq ans)	76.7	68.20	83.55	7.0 E	4.1	11.8	10.6 E	6.5	17.0	X	X	X
Immigrant de longue date (cinq ans ou plus)	88.5	86.47	90.23	4.6	3.5	5.9	6.2	4.8	7.9	0.8 ±E	0.4	1.4
Immigrant, autre	86.2	80.04	90.68	3.5 E	1.8	6.8	7.2 E	4.0	12.4	X	X	X
<b>Type de ménage (%)</b>												
Personne seule, vivant seule ou avec d'autres	89.2 ‡	88.1	90.3	2.6 ‡	2.1	3.2	4.9 ‡	4.2	5.7	3.3 ‡	2.7	4.1
Couple sans enfants	95.8 ‡	94.8	96.5	1.8 ±E	1.3	2.6	1.7 ±E	1.3	2.3	F	F	F
Couple avec enfants	89.6 ‡	88.1	91.0	4.4	3.6	5.4	5.1 ‡	4.1	6.3	0.9 ±E	0.6	1.4
Parent seul	72.4	67.3	76.9	8.8	6.6	11.7	10.9 ‡	8.5	14.0	7.9 E	4.5	13.4
Autre	89.5	87.4	91.3	3.1 E	2.3	4.3	5.6	4.2	7.5	1.7 E	1.2	2.5
<b>Niveau de scolarité du ménage (%)</b>												
Sans diplôme d'études secondaires	85.2 ‡	81.9	88.0	3.9 E	2.8	5.5	5.9 ±E	4.2	8.3	4.9 E	3.2	7.4
Diplôme d'études secondaires	86.1 ‡	83.6	88.3	3.7 ‡	2.8	4.8	6.4 ‡	4.9	8.3	3.8 E	2.4	5.9
Certificat ou diplôme	88.8 ‡	87.5	90.0	3.8 ‡	3.1	4.5	5.3 ‡	4.5	6.3	2.1 ‡	1.7	2.7
Baccalauréat ou grade supérieur	93.9 ‡	93.0	94.8	2.8	2.2	3.5	2.8	2.2	3.6	0.5 ±E	0.3	0.8
Manquant	84.2	76.1	89.9	3.9 E	2.3	6.7	9.4 E	4.8	17.5	X	X	X
<b>Revenu moyen du ménage<sup>b</sup> (\$ ± ET)</b>	78,494 ‡	± 1 303	...	51,472	± 2 338	...	46,399 ‡	± 2 264	...	40,813 ‡	± 3 043	...
<b>Principale source de revenu du ménage (%)</b>												
Salaires, traitements, travail autonome	90.7 ‡	89.7	91.6	3.5 ‡	3.1	4.1	4.5 ‡	3.8	5.2	1.3 ‡	1.0	1.7
Revenu de personne âgée	96.1 ‡	95.3	96.8	1.6 E	1.1	2.3	1.8 ‡	1.4	2.4	0.5 ±E	0.3	0.8
Assurance-emploi, indemnisation des accidents du travail	68.8	55.2	79.8	X	X	X	16.9 E	9.5	28.4	X	X	X
Assistance sociale	47.7	37.5	58.0	7.3 E	4.6	11.4	17.9 E	11.3	27.2	27.1 E	18.4	38.0
Autre ou nul	79.7	74.5	84.1	7.9 E	5.0	12.2	8.4 E	5.6	12.3	4.0 E	2.6	6.2
Manquant	90.7 ‡	88.5	92.6	2.7 E	1.8	4.2	5.1 E	3.7	6.9	1.5 ±E	0.8	2.7
<b>Mode d'occupation du logement (%)</b>												
Propriétaire	94.1 ‡	93.4	94.7	2.7 ‡	2.3	3.2	2.5 ‡	2.1	3.0	0.7 ±E	0.5	0.9
Locataire	78.5 ‡	76.4	80.5	5.3 ‡	4.4	6.4	11.0	9.4	12.8	5.2 ‡	4.2	6.4
<b>Région de résidence (%)</b>												
Provinces de l'Atlantique	88.0	85.7	90.0	4.3 E	3.1	5.8	5.5	4.1	7.3	2.2 E	1.5	3.1
Québec	93.0 ‡	91.5	94.2	2.6 ±E	1.9	3.7	3.4 ±E	2.5	4.5	1.0 ±E	0.6	1.6
Ontario	89.7 ‡	88.3	90.9	3.8	3.2	4.6	4.4 ‡	3.6	5.4	2.1 ±E	1.5	2.8
Provinces des Prairies	89.3 ‡	87.8	90.7	2.9 ‡	2.3	3.7	5.8	4.7	7.1	1.9 ‡	1.5	2.6
Colombie-Britannique	91.1 ‡	89.1	92.8	3.1 E	2.3	4.2	4.4 E	3.1	6.2	1.4 ±E	0.8	2.2
<b>Urbanité (%)</b>												
Centre de population	90.0 ‡	89.2	90.8	3.4 ‡	3.0	3.9	4.8 ‡	4.2	5.4	1.8 ‡	1.5	2.2
Région rurale	92.6 ‡	91.5	93.6	3.1	2.4	3.9	3.0 ‡	2.4	3.8	1.3 ±E	0.9	1.9

... n'ayant pas lieu de figurer

X confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

‡ valeur significativement différente par rapport à la catégorie d'état de sécurité alimentaire des ménages correspondante en 2017-2018 (p<0,05)

<sup>a</sup> La sécurité alimentaire des ménages au cours des 12 mois précédents a été évaluée à l'aide du module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages.

<sup>b</sup> Le revenu du ménage (avant impôt) a été adapté en fonction de la taille du ménage.

Note : ET = erreur-type.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017-2018 et 2020 (septembre à décembre).

Tableau 2

Pourcentage de Canadiens âgés de 15 à 75 ans qui déclarent avoir connu de l'insécurité alimentaire dans leur ménage, selon la situation d'emploi au cours de la semaine précédente ainsi que le groupe, Canada à l'exclusion des territoires, 2017-2018 et 2020 (septembre à décembre)<sup>a</sup>

	2017-2018			2020 (septembre à décembre)		
	%	Intervalle de confiance à 95 %		%	Intervalle de confiance à 95 %	
		de	à		de	à
<b>Statut d'emploi la semaine précédente</b>						
Avait un emploi/travaillait pour une entreprise	11.2	10.7	11.7	7,8 <sup>‡</sup>	7.0	8.8
Avait un emploi, mais n'a pas travaillé (absent)	10.3	9.0	11.7	11.4 <sup>‡</sup>	8.2	15.6
N'avait pas d'emploi	16.5	15.8	17.3	13.1 <sup>‡</sup>	11.8	14.6
<b>Groupe<sup>b</sup></b>						
Agriculture et mines	7.0	5.7	8.5	8.0 <sup>E</sup>	5.1	12.2
Construction	10.7	9.3	12.4	7,5 <sup>E</sup>	4.4	12.5
Fabrication	11.3	10.0	12.7	9,9 <sup>E</sup>	6.6	14.4
Commerce de détail	15.3	13.7	16.9	9,6 <sup>‡,E</sup>	7.0	13.1
Transport et entreposage	10.7	8.9	12.9	7,7 <sup>E</sup>	4.4	13.1
Finance et assurances	6.2	4.8	7.9	6,2 <sup>E</sup>	3.4	11.0
Services immobiliers et services de location et de location à bail	9,0 <sup>E</sup>	6.5	12.1	13,9 <sup>E</sup>	7.1	25.6
Services professionnels, scientifiques et techniques	6.7	5.6	8.0	7,5 <sup>E</sup>	4.7	12.0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	17.0	14.4	20.0	14,5 <sup>E</sup>	9.1	22.3
Services d'enseignement	8.1	6.9	9.5	5,0 <sup>‡,E</sup>	3.2	7.8
Soins de santé et assistance sociale	12.2	11.0	13.5	9,0 <sup>‡</sup>	6.9	11.6
Arts, spectacles et loisirs	11.8	9.2	15.2	9,5 <sup>E</sup>	5.6	15.8
Hébergement et services de restauration	19.6	17.3	22.1	11,9 <sup>‡,E</sup>	7.3	19.0
Autres services (sauf les administrations publiques)	14.2	11.9	16.8	8,7 <sup>‡,E</sup>	5.1	14.4
Administrations publiques	5.7	4.5	7.3	3,4 <sup>E</sup>	1.9	6.0
Autres (services publics, commerce de gros, industrie de l'information et industrie culturelle)	6.4	5.3	7.7	4,9 <sup>E</sup>	2.9	8.3

E à utiliser avec prudence

‡ valeur significativement différente par rapport à 2017-2018 ( $p < 0,05$ )

<sup>a</sup> L'insécurité alimentaire des ménages au cours des 12 mois précédents l'enquête a été définie comme marginale, modérée ou grave.

<sup>b</sup> L'échantillon du groupe d'industries exclut ceux qui n'ont pas travaillé la semaine précédente et ceux qui avaient un emploi mais qui étaient absents en raison d'une mise à pied temporaire ou saisonnière, ou parce que l'emploi était occasionnel et qu'il n'y avait pas d'heures.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2017-2018 et 2020 (septembre à décembre).

minorités visibles, les immigrants au Canada et les personnes faisant partie d'un ménage dont la principale source de revenu en 2019 était l'assistance sociale, l'assurance-emploi ou autre ou aucune.

Le tableau 2 présente la proportion de Canadiens âgés de 15 à 75 ans qui connaissent de l'insécurité alimentaire selon la situation d'emploi au cours de la semaine précédant l'interview. Comparativement à 2017-2018, la prévalence de l'insécurité alimentaire était plus faible de plus de trois points de pourcentage chez ceux qui exerçaient un emploi ou travaillaient pour une entreprise, et chez ceux qui n'avaient pas d'emploi à l'automne 2020. Lorsqu'elle est analysée par groupe, la proportion de Canadiens qui déclarent un état d'insécurité alimentaire au sein du ménage est demeurée inchangée ou a diminué pendant la pandémie. Des diminutions notables ont été observées chez les Canadiens travaillant dans les secteurs du commerce de détail (de 15,3 % en situation d'insécurité alimentaire avant la pandémie à 9,6 % pendant la pandémie), de l'hébergement et des services de restauration (de 19,6 % à 11,9 %) et des autres services (sauf les administrations publiques, de 14,2 % à 8,7 %).

À l'automne 2020, les Canadiens qui avaient travaillé à domicile au cours de la semaine précédente ont déclaré un niveau plus faible d'insécurité alimentaire dans leur ménage (5,3 %; IC à 95 % : de 4,1 % à 6,9 %) par rapport à ceux qui travaillaient à l'extérieur du domicile (9,5 %; IC à 95 % : de 8,3 % à 10,8 %; valeur de  $p < 0,0001$ ).

## Discussion

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions économiques profondes sur de nombreux ménages canadiens, entraînant des pertes d'emploi et de revenu pour beaucoup. L'insécurité alimentaire est étroitement liée au revenu des ménages et aux difficultés financières et est un déterminant de la santé bien établi<sup>1,2,10,11</sup>. La présente étude est la première, à la connaissance des auteurs, à estimer la proportion de Canadiens qui déclarent avoir connu de l'insécurité alimentaire au sein de leur ménage pendant la pandémie de COVID-19 à l'aide du questionnaire complet de 18 questions couramment utilisé pour surveiller l'état de sécurité alimentaire des ménages au Canada, et à établir des comparaisons avec les niveaux pré-pandémiques. Les résultats indiquent qu'au cours des six à neuf mois suivant le début de la pandémie, à l'automne 2020, environ 1 Canadien sur 10 (9,6 %) âgé de 12 ans et plus vivant dans l'une des 10 provinces a déclaré avoir connu de l'insécurité alimentaire dans son ménage au cours des 12 mois précédents. Cette proportion est inférieure à celle d'environ un Canadien sur huit (12,6 %) qui a déclaré une expérience semblable en 2017-2018, la dernière période où des données à l'échelle nationale sur la sécurité alimentaire des ménages ont été recueillies. Les estimations globales étaient également toujours inférieures à l'automne 2020 par rapport à 2017-2018 lorsqu'examinées dans les catégories d'insécurité alimentaire (c.-à-d. marginale, modérée ou grave). Lorsqu'elle est déterminée pour divers groupes sociodémographiques, la proportion de personnes qui déclarent avoir connu de l'insécurité alimentaire au sein de leur

ménage est demeurée inchangée ou était inférieure parmi les groupes historiquement vulnérables à l'insécurité alimentaire en raison de contraintes financières.

Six à neuf mois après le début de la pandémie de COVID-19, les niveaux de sécurité alimentaire des ménages s'étaient améliorés par rapport à 2017-2018, à la fois dans l'ensemble et pour plusieurs groupes à risque, notamment les jeunes Canadiens, les Autochtones, les locataires, les personnes vivant dans un ménage avec enfants et celles ayant un faible niveau de scolarité. Peu après le début de la pandémie de COVID-19 et les interruptions de travail qui ont suivi, le gouvernement fédéral a lancé un vaste plan de prestations financières versées aux particuliers et aux entreprises afin d'atténuer les répercussions financières de la crise<sup>15</sup>, dont la Prestation canadienne d'urgence (PCU), offerte aux personnes qui ont perdu leur emploi ou qui travaillent un nombre réduit d'heures, la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants et la bonification de l'Allocation canadienne pour enfants, afin d'offrir du soutien financier supplémentaire aux familles avec enfants. En juin 2020, par exemple, plus du quart (28,3 %) des Canadiens en âge de travailler ont déclaré avoir reçu une certaine forme d'allocation fédérale depuis le début de la pandémie<sup>22</sup>. De nouveaux rapports suggèrent que les prestations pandémiques ont atténué l'incidence des pertes d'emploi et de revenu pour de nombreux ménages canadiens, en particulier les ménages à revenu moyen et faible, et compenseront probablement une hausse potentielle du nombre de ménages canadiens touchant un faible revenu en raison de la pandémie<sup>23-25</sup>. Cela est conforme aux conclusions de la présente étude, étant donné que l'insécurité alimentaire est étroitement liée aux difficultés financières. De plus, de nombreux ménages ont réduit leurs dépenses de consommation globales en raison de l'arrêt et du ralentissement économiques pendant la pandémie<sup>23,26</sup>. Cette hausse du revenu disponible a peut-être servi de tampon supplémentaire contre l'insécurité alimentaire pour certains ménages.

Les tendances en matière d'insécurité alimentaire illustrées dans la présente étude concordent largement avec les données probantes provenant d'autres territoires. Aux États-Unis, les données nationales indiquent que la prévalence globale de l'insécurité alimentaire des ménages (classée comme une sécurité alimentaire faible ou très faible) en 2020 est demeurée inchangée par rapport au taux de 10,5 % des ménages en 2019<sup>27</sup>. Également aux États-Unis, l'élargissement des prestations de chômage a été associé longitudinalement à des réductions significatives de l'insécurité alimentaire d'avril à novembre 2020 pour les personnes à faible revenu qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie<sup>28</sup>. Les ménages à faible revenu avec enfants en Californie ont également déclaré une diminution du niveau de sécurité alimentaire très faible, passant de 19 % en 2019 à 14 % un à quatre mois après le début de l'arrêt économique entraîné par la COVID-19<sup>29</sup>. Les auteurs ont postulé que l'offre rapide de prestations fédérales et d'État aux familles financièrement vulnérables explique vraisemblablement les résultats.

À la connaissance des auteurs, une analyse d'une cohorte québécoise constitue la seule étude canadienne antérieure à utiliser le module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages de 18 éléments pour estimer tout changement dans les niveaux d'insécurité alimentaire des ménages pendant la pandémie<sup>30</sup>. Cette étude a documenté une légère réduction du pourcentage de participants qui ont déclaré une insécurité alimentaire modérée à grave pendant les premiers mois de fermeture. Toutefois, l'échantillon affichait des taux de référence d'insécurité alimentaire des ménages très faibles (3,8 %), remettant en question la généralisabilité des constatations aux groupes vulnérables. De plus, bien que les données sur l'utilisation des banques alimentaires au Canada en 2020 aient documenté une hausse de la demande au cours des premières semaines de la pandémie, au moins la moitié des banques alimentaires ont déclaré une diminution de l'utilisation au cours des mois suivants<sup>31</sup>. Il convient de souligner qu'étant donné que seulement une faible proportion des ménages en situation d'insécurité alimentaire fréquentent les banques alimentaires et d'autres types d'organismes de bienfaisance dans le domaine de l'alimentation, souvent en dernier ressort<sup>7,32</sup>, le recours à des programmes alimentaires caritatifs ne constitue pas un indicateur fiable de l'ampleur de l'insécurité alimentaire au Canada.

Bien que cette étude ait noté une certaine amélioration des niveaux de sécurité alimentaire des ménages pour plusieurs groupes sociodémographiques, elle a néanmoins documenté qu'une proportion significative de Canadiens, soit environ 1 sur 10, ou plus de 3 millions de personnes, vivait dans un ménage présentant un certain niveau d'insécurité alimentaire à l'automne 2020. Parmi ceux-ci, près de 2 millions ont déclaré une insécurité alimentaire modérée ou grave, qui est liée à des conséquences graves pour la santé, à une augmentation du recours aux soins de santé et des coûts connexes, ainsi qu'à la mortalité prématurée<sup>5,8,33</sup>. Tant avant que pendant la pandémie, la principale source de revenu des ménages a servi comme indicateur clé de privation alimentaire. La proportion de personnes déclarant une insécurité alimentaire modérée ou grave dans leur ménage était la plus élevée, à plus de 40 %, parmi celles dont la principale source de revenu au cours de l'année précédente était l'assistance sociale, suivies de celles qui dépendaient de l'assurance-emploi, sans changement significatif pendant la pandémie. Ce constat souligne le défi persistant de l'insécurité alimentaire des ménages chez les personnes en âge de travailler à l'extérieur de la population active<sup>12,34</sup>. Bon nombre de ces personnes n'auraient pas été admissibles aux prestations liées à la pandémie qui nécessitaient la participation récente au marché du travail, comme la PCU.

L'insécurité alimentaire des ménages est également demeurée élevée pour plusieurs autres groupes à risque élevé, y compris les immigrants récents et les personnes appartenant à certains groupes désignés comme minorités visibles. Les Canadiens noirs, les autres groupes de minorités visibles et les immigrants récents ont fait face à des situations plus difficiles sur le marché du travail pendant la pandémie, y compris des taux de chômage et de faible revenu plus élevés que les minorités non visibles et

les résidents de longue date<sup>24,35-37</sup>. Les Canadiens appartenant à certaines minorités visibles et les immigrants récents étaient également plus susceptibles de vivre avec un faible revenu avant la pandémie et de s'inquiéter de leur capacité à répondre à leurs besoins financiers de base pendant la pandémie<sup>25,38</sup>. Ces conditions rendent ces groupes très vulnérables à l'insécurité alimentaire.

## Forces et limites

Cette étude est renforcée par de grands échantillons de la population représentatifs des 10 provinces canadiennes, l'utilisation d'une échelle validée de 18 questions pour évaluer plusieurs catégories d'insécurité alimentaire des ménages et l'examen d'un éventail de caractéristiques sociodémographiques.

Plusieurs limites méritent d'être mentionnées. Cette étude a évalué l'état de sécurité alimentaire au cours des 12 mois précédents; pour le cycle de l'automne 2020, l'état de sécurité alimentaire chevauche donc la période pré-pandémique. De plus, comme les données des territoires n'étaient pas disponibles pour le cycle de l'automne 2020 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), les estimations ne peuvent pas être considérées comme représentatives à l'échelle nationale.

Comme l'ESCC est une enquête transversale, il n'a pas été possible d'évaluer l'évolution de l'état de sécurité alimentaire des ménages ou ses déterminants au fil du temps. De plus, l'ESCC recueille des données limitées sur la situation d'emploi ou financière actuelle des répondants. Dans le cadre du cycle de l'automne 2020 de l'ESCC, aucune donnée n'a été recueillie sur les changements survenus dans la situation d'emploi ou financière des répondants depuis la pandémie, ni sur l'obtention de soutien financier lié à la pandémie. Néanmoins, on pouvait examiner des différences de l'état de sécurité alimentaire selon l'activité sur le marché du travail au cours de la semaine précédant l'enquête pour les répondants âgés de 15 à 75 ans. Les résultats reflétaient l'analyse principale et n'ont révélé aucun changement ni diminution, comparativement à 2017-2018, de la proportion de Canadiens déclarant avoir connu de l'insécurité alimentaire dans leur ménage en fonction de leur situation d'emploi et de leur principal secteur d'emploi. Fait intéressant, des baisses notables de l'insécurité alimentaire des ménages ont été observées chez les travailleurs de certains des secteurs les plus durement touchés par l'arrêt de l'économie en 2020, dont l'hébergement et les services de restauration, les autres services (sauf les administrations publiques) et le commerce de détail. Ces travailleurs de ces industries étaient également parmi les personnes les plus susceptibles de recevoir des versements de la PCU en 2020<sup>39</sup>. De futures études pourraient établir un lien entre l'ESCC et d'autres sources de données, comme les données financières, afin d'examiner la façon dont l'évolution de la situation financière ou d'emploi des ménages ainsi que la façon dont les divers programmes et prestations d'aide financière ont influencé le risque d'insécurité alimentaire des ménages parmi différents groupes de population.

Bien que toutes les données de cette étude proviennent de l'ESCC, le cycle de l'automne 2020 comportait certaines différences. Vraisemblablement en raison des limites de la collecte des données d'enquête pendant une pandémie et du recours uniquement aux interviews téléphoniques, le taux de réponse global était faible, s'établissant à 24,6 %<sup>20</sup>. Comme pour tous les cycles de l'ESCC précédents, pour celui de septembre à décembre 2020, les facteurs de pondération d'enquête ont été adaptés afin de réduire au minimum tout biais potentiel découlant de la non-réponse. Les ajustements pour la non-réponse et le calage à l'aide de l'information auxiliaire disponible ont été appliqués et se reflètent dans les facteurs de pondération d'enquête fournis avec l'ensemble de données. Des validations exhaustives des estimations d'enquête ont également été effectuées et examinées du point de vue de l'analyse du biais<sup>20</sup>. Malgré ces ajustements rigoureux, le niveau plus élevé de non-réponse augmente le risque de biais résiduel. Les estimations tirées du cycle de septembre à décembre 2020 de l'ESCC doivent donc être interprétées avec prudence, en particulier pour les estimations pour les petits sous-groupes et pour les comparaisons avec les cycles précédents.

## Conclusions

Cette étude documente une proportion généralement plus faible de Canadiens qui déclarent l'expérience d'insécurité alimentaire dans leur ménage au sein de l'ensemble de la population et parmi un certain nombre de groupes vulnérables lors de la deuxième vague de la pandémie de COVID-19, comparativement à la période pré-pandémique de 2017-2018. Néanmoins, la prévalence est demeurée élevée à l'automne 2020, environ 1 Canadien sur 10 âgé de 12 ans et plus ayant déclaré un certain niveau d'insécurité alimentaire dans son ménage au cours des 12 mois précédents. Les faibles revenus et les difficultés financières sont étroitement liés à l'insécurité alimentaire. De nouvelles données probantes suggèrent que les prestations financières d'urgence offertes par les gouvernements ont probablement compensé une hausse potentielle du nombre de ménages ayant un faible revenu en 2020 en raison de la pandémie. Toutefois, la nature temporaire des prestations, ainsi qu'une augmentation notable du coût de la vie en 2021, y compris le coût de la nourriture<sup>40</sup>, pourraient avoir une incidence sur la situation financière de nombreux ménages canadiens et, par conséquent, sur leur risque d'insécurité alimentaire. Ainsi, la surveillance continue de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada pendant la pandémie et au-delà est justifiée pour éclairer la conception de programmes et de politiques afin d'atténuer cet important problème de santé publique et ses répercussions négatives sur la santé et le bien-être.

# Références

1. Santé Canada, *Insécurité alimentaire des ménages au Canada : Survol*, Ottawa, Santé Canada, 2020, disponible à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc/insecurite-alimentaire-menages-canada-survol.html>.
2. Statistique Canada, *Carrefour des dimensions de la pauvreté, Insécurité alimentaire*, Ottawa, Statistique Canada, 2020, disponible à l'adresse <https://www.statcan.gc.ca/fr/themes-debut/pauvrete?HPA=1>.
3. C. Gundersen et J.P. Ziliak, « Food insecurity and health outcomes », *Health Affairs (Millwood)*, 34(11), 2015, p. 1830-1839, DOI : 10.1377/hlthaff.2015.0645.
4. C.A. Tait, M.R. L'Abbé, P.M. Smith et L.C. Rosella, « The association between food insecurity and incident type 2 diabetes in Canada: a population-based cohort study », *PLoS One*, 13(5), 2018, e0195962.
5. G. Jessiman-Perreault et L. McIntyre, « The household food insecurity gradient and potential reductions in adverse population mental health outcomes in Canadian adults », *SSM - Population Health*, 3, 2017, p. 464-472, DOI : 10.1016/j.ssmph.2017.05.013.
6. A. Pourmotabbed, S. Moradi, A. Babaei *et al.*, « Food insecurity and mental health: a systematic review and meta-analysis », *Public Health Nutrition*, 23(10), 2020, p. 1778-1790.
7. J.Y. Polsky et H. Gilmour, « Insécurité alimentaire et santé mentale durant la pandémie de COVID-19 », *Rapports sur la santé*, 31(12), 2020, p. 3-11, DOI : 10.25318/82-003-x202001200001-fra.
8. V. Tarasuk, J. Cheng, C. de Oliveira *et al.*, « Association between household food insecurity and annual health care costs », *Canadian Medical Association Journal*, 187(14), 2015, p. E429-E436, DOI : 10.1503/cmaj.150234.
9. F. Men, C. Gundersen, M.L. Urquia et V. Tarasuk, « Food insecurity is associated with higher health care use and costs among Canadian adults », *Health Affairs (Millwood)*, 39(8), 2020, p. 1377-1385, DOI : 10.1377/hlthaff.2019.01637.
10. Statistique Canada, *L'insécurité alimentaire des ménages, 2017-2018* (n° 82-625-X au catalogue), Ottawa, Statistique Canada, 2020, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2020001/article/00001-fra.htm>.
11. V. Tarasuk et A. Mitchell, *L'insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2017-2018*, Toronto, PROOF, 2020, disponible à l'adresse <https://proof.utoronto.ca/resources/proof-annual-reports/household-food-insecurity-in-canada-2017-2018/>.
12. V. Tarasuk, A.A. Fafard St-Germain et A. Mitchell, « Geographic and socio-demographic predictors of household food insecurity in Canada, 2011-12 », *BMC Public Health*, 19(1), 2019, p. 12, DOI : 10.1186/s12889-018-6344-2.
13. K. Harris, « Food security experts warn of supply shortages, higher prices due to global pandemic », *CBC News*, 3 avril 2020, disponible à l'adresse <https://www.cbc.ca/news/politics/food-security-covid19-trudeau-1.5520492>.
14. C. Fox, Toronto food banks report “worrisome” increase in use amid COVID-19 pandemic, *CTV News*, 10 avril 2020, disponible à l'adresse <https://toronto.ctvnews.ca/toronto-food-banks-report-worrisome-increase-in-use-amid-covid-19-pandemic-1.4887864>.
15. Gouvernement du Canada, *COVID-19 : Soutien financier aux personnes, entreprises et organismes*, Ottawa, 2021, disponible à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html>.
16. Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire*, Ottawa, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2021, disponible à l'adresse <https://agriculture.canada.ca/fr/programmes-services-agricoles/fonds-durgence-securite-alimentaire>.
17. Agriculture et Agroalimentaire Canada, *La ministre Bibeau annonce un autre financement de 100 millions de dollars pour aider les Canadiens et les Canadiennes dans le besoin à se procurer des aliments*, Ottawa, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2021, disponible à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/agriculture-agroalimentaire/nouvelles/2021/08/la-ministre-bibeau-annonce-un-autre-financement-de-100-millions-de-dollars-pour-aider-les-canadiens-et-les-canadiennes-dans-le-besoin-a-se-procurer.html>.
18. Statistique Canada, *L'insécurité alimentaire pendant la pandémie COVID-19, mai 2020* (n° 45280001 au catalogue), Ottawa, Statistique Canada, 2020, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00039-fra.htm>.
19. Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Composante annuelle (ESCC)*, guide de l'utilisateur, fichier de microdonnées de 2018 et de 2017-2018, octobre 2019.
20. Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Composante annuelle (ESCC)*, guide de l'utilisateur, fichier de microdonnées (y compris les cas de l'Enquête canadienne sur la santé des aînés) de septembre à décembre 2020, novembre 2021.
21. Santé Canada, *Évaluation de la situation de sécurité alimentaire*, Ottawa, Santé Canada, 2020, disponible à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc/insecurite-alimentaire-menages-canada-survol/evaluation-situation-securite-alimentaire-surveillance-aliments-nutrition-sante-canada.html>.
22. Statistique Canada, *Enquête sur la population active, juin 2020* (n° 11-001-X au catalogue), Ottawa, Statistique Canada, 2020, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200710/dq200710a-fra.htm>.

23. Statistique Canada, « Le bien-être économique des ménages durant la pandémie de COVID-19, estimations expérimentales, premier trimestre au troisième trimestre de 2020 », *Le Quotidien*, 1<sup>er</sup> mars 2021, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210301/dq210301b-fra.htm>.
24. B. Barnhart, K. Beck, W. Benjamin *et al.*, « Estimations expérimentales du revenu familial hebdomadaire, janvier 2020 à mars 2021 », *Série de documents de recherche - Revenu*, Ottawa, Statistique Canada, 2021, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2021006-fra.htm>.
25. K. Donaldson, J. Fonberg, A. Heisz *et al.*, « La résilience financière et le bien-être financier des Canadiens au cours de la pandémie de la COVID-19 », *Série de documents de recherche - Revenu*, Ottawa, Statistique Canada, 2021, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2021008-fra.htm>.
26. M. Daoust et M. Hoffarth, « Tendances relatives aux prêts non hypothécaires des ménages : l'évolution de la dette des ménages canadiens avant et pendant la COVID-19 », *Analyse en bref*, Ottawa, Statistique Canada, 2021, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-621-m/11-621-m2021004-fra.htm>.
27. A. Coleman-Jensen, M.P. Rabbitt, C.A. Gregory et A. Singh, *Household Food Security in the United States in 2020*, ERR-298, Département de l'agriculture des États-Unis, Economic Research Service, 2021, disponible à l'adresse <https://www.ers.usda.gov/publications/pub-details/?pubid=102075>.
28. J. Raifman, J. Bor et A. Venkataramani, « Association between receipt of unemployment insurance and food insecurity among people who lost employment during the COVID-19 pandemic in the United States », *JAMA Netw Open*, 4(1), 2021, e2035884, DOI : 10.1001/jamanetworkopen.2020.35884.
29. F. Molitor et C. Doerr, « Very low food security among low-income households with children in California before and shortly after the economic downturn from COVID-19 », *Preventing Chronic Disease*, 18, E01, 2021, DOI : 10.5888/pcd18.200517.
30. B. Lamarche, D. Brassard, A. Lapointe *et al.*, « Changes in diet quality and food security among adults during the COVID-19-related early lockdown: results from NutriQuébec », *American Journal of Clinical Nutrition*, 113(4), 2021, p. 984-992, DOI : 10.1093/ajcn/nqaa363.
31. Banques alimentaires Canada, *Les banques alimentaires face à la crise de la COVID-19— Un aperçu national*, 2020, Mississauga, Banques alimentaires Canada, disponible à l'adresse [https://www.foodbankscanada.ca/FoodBanks/MediaLibrary/COVID-Report\\_2020/A-Snapshot-of-Food-Banks-in-Canada-and-the-COVID-19-Crisis\\_FR.pdf](https://www.foodbankscanada.ca/FoodBanks/MediaLibrary/COVID-Report_2020/A-Snapshot-of-Food-Banks-in-Canada-and-the-COVID-19-Crisis_FR.pdf).
32. V. Tarasuk, A.A. St-Germain et R. Loopstra, « The relationship between food banks and food insecurity: insights from Canada », *Voluntas*, 2019, DOI : <https://doi.org/10.1007/s11266-019-00092-w>.
33. F. Men, C. Gundersen, M.L. Urquia et V. Tarasuk, « Association between household food insecurity and mortality in Canada: a population-based retrospective cohort study », *Canadian Medical Association Journal*, 192(3), 2020, p. E53-E60, DOI : 10.1503/cmaj.190385.
34. F. Men et V. Tarasuk, « Food insecurity amid the COVID-19 pandemic: food charity, government assistance, and employment », *Analyse de politiques*, 47(2), 2021, P. 202-230, DOI : <https://doi.org/10.3138/cpp.2021-001>.
35. Statistique Canada, « Étude : Aperçu de l'expérience des Canadiens noirs sur le marché du travail pendant la pandémie », *Le Quotidien*, 24 février 2021, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210224/dq210224b-fra.htm>.
36. Statistique Canada, « Estimations expérimentales du revenu hebdomadaire des familles pendant la pandémie, janvier 2020 à mars 2021 », *Le Quotidien*, 28 juillet 2021, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210728/dq210728c-fra.htm>.
37. F. Hou, G. Picot et J. Zhang, « Transitions entre périodes d'emploi et de chômage vécues par les immigrants pendant la période de confinement obligatoire en raison de la COVID-19 et la période de reprise des activités », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*, Ottawa, Statistique Canada, 2020, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00070-fra.htm>.
38. F. Hou, K. Frank et C. Schimmele, « Répercussions économiques de la COVID-19 chez les groupes de minorité visible », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*, Ottawa, Statistique Canada, 2020, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00042-fra.htm>.
39. R. Morissette, M. Turcotte, A. Bernard et E. Olson, « Travailleurs recevant des paiements du programme de la Prestation canadienne d'urgence en 2020 », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*, Ottawa, Statistique Canada, 2021, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00021-fra.htm>.
40. Statistique Canada. "Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2021". 19 janvier 2021, disponible à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220119/dq220119b-fra.htm>